Nations Unies S/PV.6739



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6739e séance

Jeudi 22 mars 2012, à 10 h 5
New York

Président :	M. Parham	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Afrique du Sud	M. Crowley
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/160)

12-27247 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/160)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Joseph B. Dauda, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Guillermo Rishchynski, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/160, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je donne maintenant la parole à M. Michael von der Schulenburg.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2012/160) et de faire un exposé au Conseil de sécurité avant la fin de mon affectation en Sierra Leone. Je commencerai donc par quelques remarques personnelles.

La Sierra Leone est un magnifique pays et les Sierra-léonais sont charmants et aimables. Partout où je me suis rendu durant les près de quatre années que j'ai passées en Sierra Leone, je me suis senti le bienvenu et j'ai souvent été frappé par l'ouverture d'esprit et la franchise de la population, que l'on ait affaire aux paysans pratiquant l'agriculture de subsistance et aux chefs traditionnels dans ce qu'on appelle « l'arrière-pays », ou aux politiciens et aux intellectuels dans les villes. J'ai aussi eu le plaisir de constater à quel point les femmes jouent un rôle prépondérant dans la société sierra-léonaise.

J'ai déjà souvent évoqué les formidables progrès accomplis par la Sierra Leone ces 10 dernières années et le rôle joué par les trois gouvernements qui se sont succédé depuis la fin du conflit – d'abord les deux précédents gouvernements dirigés par l'ancien Président Kabbah, pour ce qui a été de rétablir la paix dans le pays, de remettre en état les institutions publiques et d'unifier un peuple profondément traumatisé, et aujourd'hui, le Gouvernement dirigé par le Président Koroma, qui s'attelle à transformer le pays sur le plan économique.

À l'heure où je m'apprête à quitter la Sierra Leone, je tiens à rendre un hommage tout particulier à sa population, pour sa résilience et son extraordinaire aptitude au pardon et à la réconciliation. Aujourd'hui, les victimes et les bourreaux vivent côte à côte dans les mêmes communautés, partout dans le pays. Quiconque ferait un voyage à travers la Sierra Leone aujourd'hui aurait du mal à imaginer les horreurs de la guerre civile qui a eu lieu il y a à peine 10 ans.

Nous devons reconnaître que la Sierra Leone ne serait pas où elle est aujourd'hui sans les contributions de ses chefs suprêmes et autres chefs traditionnels, de ses chefs religieux – musulmans ou chrétiens –, de sa société civile, aussi diverse qu'active, de ses associations de femmes, de ses journalistes souvent courageux et de ses artistes, en particulier ses musiciens.

La Sierra Leone a bénéficié d'un des meilleurs processus de vérité et de réconciliation mis en œuvre et de tout un éventail d'institutions démocratiques indépendantes – notamment la Commission parlementaire des droits de l'homme, la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission indépendante des médias et la Commission nationale de la jeunesse, pour n'en citer que quelques-unes. Je tiens à dire ici le profond respect que m'inspire l'œuvre fondamentale qu'elles ont accomplie.

Cependant, nul n'est besoin d'aller très loin pour voir les graves traumatismes causés par 17 années d'un régime de parti unique, 13 coups d'état militaire et 11 ans de guerre civile. Je me souviens de Steven, un jeune électricien, dont la voix trahit le vide qu'il ressent quand il dit combien il aimerait retrouver son père, qui a disparu lorsque lui, sa mère et ses trois frères et sœurs ont fui pour échapper aux attaques des rebelles. Je me souviens d'Aisha, âgée aujourd'hui d'une vingtaine d'années, dont les yeux se remplissent toujours de larmes quand elle raconte avec douleur comment ses parents ont dû accepter de la livrer aux rebelles pour sauver le reste de la famille. À l'époque, elle avait à peine 14 ans. Je me souviens de Jusu, aujourd'hui mon garde de sécurité, qui s'est interposé pour que sa fille ne soit pas enlevée par les rebelles et qui, en guise de punition, a eu les deux mains coupées à la machette. Je me souviens aussi des footballeurs amputés qui jouent sur les plages de Freetown chaque samedi et qui accueillent tout le monde avec leurs chansons joyeuses malgré la misère dans laquelle ils vivent et le fait qu'ils sont toujours socialement marginalisés. La plupart d'entre eux ont été mutilés alors qu'ils n'étaient encore que de très jeunes enfants. Il n'y a pas d'amertume dans le pays, mais plutôt une grande dignité humaine. Je me souviendrai toujours de toutes ces personnes avec la plus grande admiration et une profonde humilité.

Les prochaines élections prévues en novembre auront valeur d'épreuve de vérité pour la démocratie naissante du pays. La Sierra Leone doit franchir cette étape capitale de son histoire sans laisser resurgir les vieux démons du passé. À cet égard, les élites politiques sierra-léonaises ont une lourde responsabilité et doivent veiller à ce que les élections ne torpillent pas l'avenir du pays. Incontestablement, cette responsabilité repose pour la plus grande part sur les épaules du Président Koroma et de son principal rival dans la course à la présidence, M. Julius Maada Bio. Leurs décisions et leurs actions au cours des prochains mois détermineront dans une large mesure l'avenir du pays. Il leur faudra parfois faire passer l'intérêt national avant les intérêts de leurs partis et leurs propres ambitions politiques.

Dans ce contexte, les informations selon lesquelles le Gouvernement aurait, en janvier, importé des armes d'assaut pour plusieurs millions de dollars afin d'équiper l'aile paramilitaire récemment élargie de sa police, la Division des services opérationnels, sont extrêmement préoccupantes. La Sierra Leone n'est pas soumise à un embargo sur les armes. Toutefois, étant donné les progrès accomplis pour rétablir la paix et la sécurité dans tout le pays et le taux de criminalité relativement faible, on comprend difficilement pourquoi la police aurait besoin de telles armes, d'autant que, selon le connaissement maritime qui a été divulgué, la cargaison comprenait, semble-t-il, des mitrailleuses lourdes et même des lance-grenades. J'invite instamment le Gouvernement à donner des éclaircissements sur ces informations et, si elles sont avérées, à expliquer ce qu'il entend faire de ces armes.

Ainsi élargie, lourdement armée et, selon les dires, composée majoritairement d'une ethnie, la Division des services opérationnels risque de remettre en cause le bon travail réalisé par la police sierra-léonaise pour mettre en place une force de police moderne et opérationnellement indépendante, au service des Sierra-léonais. La création d'une force de police à l'écoute de la population était l'un des grands piliers d'une réforme réussie du secteur de la sécurité au lendemain de la guerre civile. Compte tenu de l'expérience douloureuse du pays, la Commission Vérité et réconciliation avait d'ailleurs suggéré qu'il n'y ait plus aucune force de police paramilitaire à l'avenir dans le pays. Ces enseignements tirés du passé devraient être davantage pris au sérieux.

On observe d'autres signes inquiétants, comme l'attaque contre le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle en septembre dernier, qui a été suivie par une attaque lancée par les membres de l'opposition contre des biens appartenant au parti au pouvoir, la décision discutable d'interdire pendant trois mois tous les meetings politiques, les violences qui ont éclaté après la victoire de l'opposition aux élections partielles au Conseil municipal de Freetown et le récent cambriolage des locaux d'un journal critique à l'égard du Gouvernement.

Cela dit, le principal parti d'opposition doit être conscient du fait que lui aussi va se présenter aux élections avec un passé encombrant. Il devrait donc tout faire pour dissiper la méfiance existante et apaiser les craintes qui pourraient subsister quant à ses intentions jugées malveillantes par certains. Je demande à l'opposition de se montrer davantage disposée au dialogue avec le Gouvernement et de s'abstenir de boycotter le Parlement et d'autres réunions.

Par ailleurs, le durcissement du discours politique est une source de préoccupation. Toutes les parties

doivent s'abstenir de proférer des accusations outrancières et infondées. Compte tenu du passé de la Sierra Leone, les allégations selon lesquelles chacune des parties est en train de mobiliser les ex-combattants ou les guerriers traditionnels, tels les Kamajors, sont des accusations graves qu'il ne faut pas prendre à la légère. La politique repose sur les impressions, qu'elles soient vraies ou fausses. Il faut donc mettre un terme à ces allégations pour éviter qu'elles ne créent un sentiment d'insécurité. Les deux camps pourraient envisager de procéder à une enquête multipartite, à l'image de la méthode employée face aux allégations que des personnes étaient illégalement inscrites sur les listes électorales le long de la frontière avec le Libéria.

Ces élections si importantes auront lieu dans huit mois à peine, et le pays tirerait grandement avantage d'un certain nombre de mesures de confiance. Premièrement, le Gouvernement et les partis de l'opposition doivent poursuivre le dialogue et, dans l'intérêt de tout le pays, aborder ouvertement les questions controversées qui pourraient faire échouer les élections. Cela suppose notamment que le Président Koroma et son principal rival, M. Maada Bio, se rencontrent en tête-à-tête. Les hauts responsables politiques ne peuvent pas se permettre de bloquer un tel dialogue à cause des différends personnels qu'ils ont eus dans le passé et s'attendre dans le même temps à ce que les Sierra-léonais ordinaires se réconcilient.

Le but de ces discussions doit être de rassurer le public quant au fait que le Gouvernement et l'opposition œuvrent de concert pour créer un climat propice aux élections, un climat sans intimidation et permettant à chaque citoyen de faire son choix sans crainte de représailles. Dans ce contexte, le Gouvernement devrait également donner des éclaircissements quant au rôle que, selon plusieurs sources, le Ministre de l'intérieur aurait joué dans divers affrontements violents. Étant donné que le Ministère de l'intérieur est chargé de la sécurité intérieure pendant les élections, il doit jouir de la confiance de la population.

Deuxièmement, tous les partis doivent revenir à l'esprit et à la lettre du communiqué conjoint signé le 2 avril 2009 par les deux principaux partis politiques, et que le Président avait approuvé sans réserve. Cela suppose essentiellement trois choses. Tout d'abord, il faut que le rapport de la Commission d'enquête Shears-Moses sur les événements ayant conduit, en mars 2009, aux violences les plus graves survenues depuis la fin de la guerre civile soit publié sans plus tarder. Cela fait maintenant deux ans que ce rapport a été remis au Président. En dépit des promesses faites à maintes reprises, y compris tout récemment lors d'une réunion entre le Président et le corps diplomatique en octobre 2011, ce rapport n'a pas encore été publié.

La deuxième condition est la mise en place d'une commission indépendante chargée de recevoir les plaintes déposées contre la police. Prévue dans le communiqué conjoint, cela fait trois ans qu'elle est reportée à plus tard. Je me félicite des informations récentes indiquant que le Conseil de la police a pris les premières dispositions à cette fin. Toutefois, pour que cette commission ait un effet apaisant pendant les élections de novembre, il n'y a plus de temps à perdre.

À la faveur du communiqué conjoint, le Président Koroma prit la décision courageuse de transformer la station de radio gouvernementale en un radiodiffuseur public national totalement indépendant, la Société de radiodiffusion sierra-léonaise. En échange, toutes les stations de radio de partis politiques ont été fermées. Ce mouvement a suscité beaucoup d'éloges au niveau international, et le Secrétaire général, Ban Ki-moon, s'est même joint au Président lors de l'inauguration de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise, en juin 2010. Malheureusement, celle-ci n'a pas répondu aux attentes, et de mauvaises pratiques de gestion ont commencé à influer négativement sur la qualité et l'impartialité de ses programmes. Les décisions prises récemment au sujet du personnel soulèvent, si près des élections, de nouvelles interrogations concernant la neutralité politique de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise. J'espère que le Gouvernement se tiendra à sa décision courageuse d'aider à procéder aux changements nécessaires au sein du conseil d'administration et de la direction de la Société de radiodiffusion sierra-léonaise, afin qu'elle devienne la voix véritablement nationale et indépendante de la Sierra Leone.

Le troisième aspect a trait à la collaboration de tous les partis politiques à l'appui des organes nationaux d'administration des élections, et en particulier de la Commission électorale nationale et de la Commission d'enregistrement des partis politiques, et afin de prévenir tout acte négatif pouvant nuire à leur crédibilité aux yeux de l'opinion publique.

L'amendement au code électoral doit être adopté par le Parlement sans plus tarder. J'appelle tous les partis politiques à s'unir au sein du Parlement afin

d'adopter par consensus l'amendement au code électoral. Cet amendement tient compte des préoccupations qu'avait suscitées l'ancienne loi. L'unité affichée par le Parlement pour cette adoption serait le signe, pour l'opinion publique, que les élections peuvent se dérouler dans le calme.

Enfin, tous les dirigeants politiques doivent continuer d'appuyer diverses initiatives transpartisanes, surtout maintenant, au plus fort de la période électorale. Je tiens en l'occurrence à féliciter l'Association des jeunes de tous les partis politiques et l'Association des femmes de tous les partis politiques du travail effectué. La première a fait faire des progrès notables à l'unification des sections de partis réservées aux jeunes, qui permet de combattre l'utilisation des jeunes comme facteurs provocateurs de violence, et la seconde a grandement contribué à sensibiliser les milieux politiques à la nécessité de renforcer le rôle des femmes en politique.

La Sierra Leone n'est pas seulement un très beau pays, elle a en outre le potentiel d'être un pays très riche : elle est bien dotée en ressources naturelles et riche en ressources minérales, et possède de grandes étendues de terres fertiles inutilisées, l'un des régimes de précipitations les plus élevés du monde, un vaste port naturel en eau profonde et un riche littoral.

Mais toutes ses richesses constituent également la malédiction potentielle du pays. Les énormes investissements effectués dans l'industrie minière ont suscité des attentes, mais n'ont pas jusqu'ici profité à l'ensemble de la population. De fait, les taux d'inflation élevés ont manifestement eu pour effet de réduire considérablement le pouvoir d'achat des salariés à revenu fixe et des pauvres au cours des dernières années, tandis qu'aucun véritable changement n'a semblé découler de l'association des jeunes au développement du pays. La pauvreté persistante en Sierra Leone est un facteur de troubles, et risque de réduire à néant tous les succès du passé.

Dans les années 60, la Corée du Sud avait un revenu par habitant plus faible que la plupart des pays ouest-africains. Aujourd'hui, c'est le dixième pays industriel du monde. Le Premier Ministre coréen, Kim Hwang-sik, a récemment expliqué le secret d'un tel succès : l'éducation, l'éducation, et encore l'éducation. Mon dernier conseil pour la Sierra Leone serait donc qu'elle investisse dans l'éducation – dans l'éducation primaire et secondaire pour tous, dans les collèges techniques et dans les universités. L'éducation permettra de convertir les richesses naturelles et minérales de la Sierra Leone en développement durable. Elle aidera à sortir les gens de la pauvreté et à créer de nouveaux débouchés. Elle contribuera à réduire les inégalités de répartition des revenus et à maintenir une société démocratique et pacifique. Freetown était autrefois appelée l'Athènes de l'Afrique, pourquoi ne le redeviendrait-elle pas?

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont investi massivement dans un avenir de paix pour la Sierra Leone, tant avec leur sang qu'avec leurs richesses. Par habitant, la Sierra Leone a probablement reçu plus de fonds pour le maintien et la consolidation de la paix que tout autre pays du monde. C'est l'investissement de la communauté internationale, et nous devons tous faire en sorte que cet investissement produise un dividende élevé. La Sierra Leone a le potentiel pour réussir, mais elle aura besoin de l'appui et de la vigilance constants du Conseil de sécurité, surtout en cette période d'élections. Pour la Sierra Leone, mais aussi dans notre propre intérêt, nous nous devons de mener à bien cet effort.

Je voudrais, pour terminer, remercier le Secrétaire général de la confiance qu'il a mise en moi, et remercier également le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe, de tout son soutien. Je tiens à remercier en outre le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Rishchynski, de l'intérêt qu'il témoigne à ce pays et de son appui. J'ai aimé travailler avec mes collègues du corps diplomatique et du groupe de développement à Freetown, et je les remercie de leur confiance. J'adresse des remerciements tout particuliers, bien évidemment, à mes collègues du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et de l'équipe de pays des Nations Unies, qui m'ont été d'un grand soutien. Je les remercie de leur attachement à l'avenir de la Sierra Leone et aux principes de l'ONU. Je voudrais en particulier mentionner ici mes collègues sierra-léonais qui sont restés fidèles à l'Organisation, même dans les moments difficiles.

Mais, avant tout, je tiens à remercier tous les Sierra-léonais qui m'ont accueilli parmi eux et m'ont offert trois belles années et demie dans leur pays. Les sourires et la chaleur des Sierra-léonais me manquent, de même que la pratique des petits-déjeuners avec les

hommes politiques du pays, les discussions autour de la table ronde de l'arbre à palabres, et également les entretiens réguliers en tête-à-tête avec le Président Koroma.

Ce serait mentir que de ne pas admettre que les feuilles de manioc épicées me manquent également, tout comme les belles plages et un bon jeu de tennis à Hill Station, à côté de laquelle il y avait une école primaire d'où s'échappaient des rires d'enfants. Je vais regretter Kpaka, Stevens, Jusu et Obama, mon jardinier.

Je souhaite plein succès à Mama Salone pour l'avenir, et j'espère que le Tout-Puissant protégera et guidera le pays et ses habitants. Après tant d'années difficiles, les Sierra-léonais méritent un avenir meilleur, prospère et pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. von der Schulenburg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rishchynski.

M. Rishchynski : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de prendre la parole.

À la fin janvier, je me suis rendu en Sierra Leone pour mesurer les progrès réalisés dans la consolidation de la paix. Je voudrais exprimer mes remerciements pour l'accueil chaleureux, le soutien énergique et l'engagement sincère de tous les interlocuteurs nationaux et internationaux. En me fondant sur les conclusions de cette visite, j'aimerais proposer des orientations dans trois domaines importants pour la Sierra Leone, à savoir la tenue des prochaines élections, les obstacles régionaux à la consolidation de la paix, et le processus de transition qui aura lieu dans le pays.

Premièrement, les préparatifs techniques et financiers en vue des élections vont bon train. Dans le même temps, la nécessité de promouvoir un dialogue plus franc, à la fois entre les partis politiques et avec les institutions électorales nationales, apparaît évidente. Il est en outre crucial de mieux convaincre le public que toutes les parties concernées agiront de manière professionnelle et responsable. Il incombe tout particulièrement aux dirigeants politiques de montrer leur attachement à un débat politique libre, juste et pacifique, y compris à titre collectif, par des mécanismes interpartis et dans des manifestations publiques. À l'heure où la campagne électorale prend son envol, toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour s'acquitter de leurs engagements en vertu du communiqué conjoint de 2009.

La communauté internationale a aussi un rôle clair et constructif à jouer à l'appui de ce processus électoral. Les partenaires de la Sierra Leone doivent répondre favorablement aux demandes du Gouvernement concernant le déploiement d'observateurs électoraux. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) doit aussi continuer d'avoir une légitimité et un mandat uniques en ce qui concerne la mise en place d'un environnement politique favorable. À l'approche des élections, cela devrait figurer en tête des priorités de la mission. Le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies en général doivent être prêts à apporter tout le soutien nécessaire aux efforts du BINUCSIL.

À cet égard, la formation a hâte de collaborer étroitement avec le successeur de M. von der Schulenburg, car son départ a créé un vide regrettable. La formation encourage le Secrétaire général à nommer un remplaçant à cette fonction dès que possible. J'aimerais également saisir cette occasion pour saluer le leadership efficace et la contribution considérable de M. von der Schulenburg au cours des années où il a œuvré en Sierra Leone. À titre personnel, j'aimerais dire que c'est dommage qu'il n'ait pas la possibilité de voir la finalisation de cet excellent travail.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le Conseil de sécurité a commencé récemment à se concentrer davantage sur les menaces transnationales à la paix et à la sécurité. Ce changement est certes le bienvenu, mais il faudra faire bien davantage. La Sierra Leone a pris des mesures impressionnantes pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, mais ces efforts se heurtent à la lenteur des progrès ailleurs dans la sous-région. Une coopération plus solide et davantage axée sur les résultats avec des organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'un soutien accru à des programmes régionaux tels que l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, s'avèrent nécessaires. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest joue un rôle clef dans ce domaine, de sorte que le Conseil de sécurité doit continuer à lui apporter son ferme soutien.

Troisièmement, la Sierra Leone doit effectuer deux transitions : elle passe d'une phase finale de consolidation de la paix à un accent sur le développement à plus long terme et, dans le même temps, le Conseil de sécurité pourrait envisager le retrait graduel du BINUCSIL à la suite du bon déroulement des élections en cours d'année. Ces deux processus devront être menés avec précaution. L'Organisation des Nations Unies, sous la direction solide du BINUCSIL, a élaboré une méthode novatrice et intégrée, ce qui correspond à une pratique optimale dans le meilleur sens du terme. Il faut continuer à appliquer les mécanismes qui ont fait la preuve de leur efficacité et, pour tous les efforts de transition, veiller à perturber le moins possible les pratiques existantes. Il convient en outre de remplacer certaines fonctions exécutées actuellement par le BINUCSIL en renforçant l'équipe de pays à d'autres niveaux. De la même façon, la Sierra Leone devra continuer à surmonter d'importants obstacles au développement, et certaines causes sous-jacentes du conflit persisteront jusqu'à ce qu'un développement économique à plus long terme prenne forme.

L'aide internationale doit, à notre sens, tenir compte de ces réalités. La Commission de consolidation de la paix examinera bientôt, pour sa part, comment sa contribution doit évoluer dans le cadre du processus de transition. La formation fera de nouveau rapport au Conseil de sécurité au moment opportun.

Pour terminer, il est à noter que la Sierra Leone a réalisé d'énormes progrès depuis la fin de la guerre civile. C'est d'ailleurs l'une des grandes réalisations de la consolidation de la paix à l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, ce processus n'est pas encore tout à fait terminé, comme l'ont montré les violences politiques survenues à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée. Le Conseil de sécurité doit continuer à se pencher de près sur la consolidation de la paix en Sierra Leone et être prêt à apporter tout le soutien nécessaire. La Commission de consolidation de la paix doit en faire autant en travaillant en partenariat étroit avec tous les acteurs nationaux et internationaux concernés pour réaliser cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rishchynski de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Sierra Leone, S. E. M. Joseph B. Dauda.

M. Dauda (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens, pour commencer, à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars et à vous remercier, premièrement, d'avoir convoqué la présente séance sur la situation en Sierra Leone, et deuxièmement, de donner à ma délégation l'occasion d'apporter sa contribution à ce débat. Je tiens également à dire notre sincère satisfaction au Secrétaire général pour son rapport détaillé sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) entre le 1er septembre 2011 et le 29 février 2012 (S/2012/160).

Je transmets ici la profonde gratitude de S. E. le Président Ernest Bai Koroma, du Gouvernement et du peuple sierra-léonais face à l'appui inlassable de l'ONU et des amis de la Sierra Leone et à l'intérêt actif qu'ils portent à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le pays. Je ne citerai à cet égard que la forte impulsion et l'engagement que la présidence canadienne de la formation Sierra Leone continue d'apporter aux efforts de paix et de sécurité dans le pays, comme l'a amplement démontré l'Ambassadeur Guillermo Rishchynski à l'occasion de son récent voyage en Sierra Leone. Nos remerciements vont également au Représentant exécutif du Secrétaire général en Sierra Leone et Chef du BINUCSIL sortant, M. Michael von der Schulenburg, pour le rôle qu'il a joué dans la consolidation de la paix et de la sécurité et pour optimiser les résultats de nos efforts de développement à l'issue du conflit.

Le rapport s'efforce de rendre compte des faits nouveaux en Sierra Leone, y compris les progrès accomplis à ce jour et les problèmes rencontrés depuis septembre 2011. Si nous nous félicitons des acquis obtenus grâce aux efforts communs du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, de l'ONU et de la communauté internationale, il est primordial que nous nous attelions ensemble aux problèmes restants afin de consolider globalement les progrès accomplis.

Le Président Ernest Bai Koroma demeure profondément attaché à la consolidation de la paix et de la sécurité et au développement durable, conformément aux dispositions de notre agenda pour le changement. Comme l'indique le rapport, le Gouvernement a accompli des progrès réguliers dans la lutte contre les

trois dangers que représentent le chômage des jeunes, la corruption, ainsi que le trafic de drogue et la criminalité organisée, reconnus comme tels dans l'Agenda pour le changement et confirmés par la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix dans son document final de septembre 2009.

Le Gouvernement a démontré la ferme volonté politique de s'attaquer aux questions de violence politique, sous quelque forme ou manifestation que ce soit et indépendamment de toute obédience politique, et il continuera d'utiliser les instruments juridiques dont il dispose pour traduire en justice les auteurs d'actes de violence. On a pu s'en rendre compte à l'occasion des mesures prises à la suite des violences politiques survenues à Bo, dans la province septentrionale de la Sierra Leone, où s'est trouvé mêlé le candidat à la présidentielle du principal parti d'opposition, à qui j'ai fait référence dans la déclaration que j'ai prononcée devant le Conseil en septembre 2011 (S/PV.6609).

L'élection présidentielle et les élections législatives et locales, qui doivent avoir lieu le 17 novembre 2012, vont être une épreuve particulièrement révélatrice de la solidité de la paix et de la démocratie du pays. Le Président Ernest Bai Koroma restera en contact constant avec toutes les parties prenantes, en particulier les partis d'opposition, en vue d'approfondir le dialogue politique et l'engagement collectif en faveur d'élections pacifiques, libres, régulières, transparentes et crédibles. Le Gouvernement étudie en ce moment le rapport de la Commission d'enquête Shears-Moses sur les troubles survenus en mars 2009 et publiera bientôt un livre blanc sur les recommandations de la Commission. Nous prions donc instamment l'ONU et tous nos partenaires de développement de continuer à apporter leur plein appui au processus électoral en cours.

Le Gouvernement, soucieux de promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions conformément aux recommandations formulées par la Commission Vérité et réconciliation, collabore avec les organismes des Nations Unies et les différentes associations féminines, notamment le Women's Social Support Group, à la rédaction d'un projet de loi sur l'égalité des sexes qui sera bientôt présenté au Parlement. L'action du Gouvernement se poursuit en ce qui concerne l'éducation des filles et l'apport de soins de santé gratuits aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans. Le Gouvernement continuera de promouvoir les questions liées aux droits de l'homme conformément à l'intérêt national.

L'attachement du Gouvernement à la gouvernance démocratique et au maintien de l'indépendance de nos institutions démocratiques, notamment la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission indépendante des médias et les organisations de la société civile, n'a pas faibli. Le Gouvernement prendra bientôt les mesures qui s'imposent pour créer une commission indépendante chargée de recevoir les plaintes déposées contre la police. L'indépendance du secteur judiciaire a toujours été une caractéristique de notre système de gouvernance démocratique, et le Gouvernement compte maintenir l'équilibre des pouvoirs prévu par la Constitution. La Commission électorale nationale a dûment pris en main le processus électoral en jouant un rôle directeur dans le processus d'inscription sur les listes électorales au moyen du système biométrique, mais aussi de l'examen et de la réforme des lois électorales. Le Gouvernement reconnaît l'importance du rôle que joue la Commission indépendante des médias dans la réglementation du comportement des médias et continuera d'aider la Commission à s'acquitter efficacement de ses fonctions.

La Sierra Leone est reconnue comme un exemple de réussite en matière de consolidation de la paix et nous renouvelons, par conséquent, notre appel à la communauté internationale pour qu'elle continue d'investir dans ce succès, dans l'esprit de l'initiative « Nouvelle donne au profit des États fragiles », adoptée à Busan, en République de Corée, et reconnaisse qu'il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux pays sortant d'un conflit.

Pour terminer, je tiens à confirmer que le Gouvernement, conscient que les élections de 2012 serviront de révélateur de la solidité de la paix et de la gouvernance démocratique dans notre pays, prend toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les élections se déroulent de façon pacifique, libre, régulière, transparente et crédible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Dauda de sa déclaration.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.